

**La liste des compétences attendues dans l'exercice de la fonction de directeur(trice) comprend :**

**1° Être exemplaire et capable de produire du sens**

	Niveau de maîtrise <sup>1</sup>	Pondération
a. Être cohérent dans ses principes, ses valeurs et son comportement, avoir le sens de l'intérêt général et respecter la dignité de la fonction.	C	15
b. Promouvoir les missions de l'école chrétienne, les projets pédagogiques, éducatifs propres au réseau libre catholique et le projet d'école.	B	5
c. Faire preuve de maîtrise de soi, savoir gérer son stress et ses émotions, surmonter les échecs et les difficultés. S'adapter.	C	15
d. Être conscient de ses forces et points de développement, articuler un plan de développement personnel en lien avec sa fonction et en conformité avec sa lettre de mission.	B	

**2° Etre capable de mener ses équipes au service des élèves**

	Niveau de maîtrise	Pondération
a. Etablir des standards ambitieux pour tous les élèves afin qu'ils surmontent les difficultés, et responsabiliser le personnel quant à l'impact de leur travail sur le succès des élèves.	C	
b. Avoir le sens de l'écoute et de la communication ; être capable de manifester de l'empathie, de l'enthousiasme et de la reconnaissance.	C	10
c. Être capable de fédérer des équipes autour de projets communs et de gérer des projets collectifs.	C	10
d. Être capable de gérer des conflits.	C	10

<sup>1</sup> Niveau de maîtrise attendu à l'entrée en fonction.

### 3° Etre capable de piloter son école au jour le jour

	Niveau de maîtrise	Pondération
a. Être capable de déléguer en pilotant le système via le leadership partagé dans une dynamique collaborative.	B	5
b. Être capable de prendre des décisions et de s’y tenir après avoir instruit la question à trancher et/ou au terme d’un processus participatif.	C	15
c. Être capable d’organiser les services des membres du personnel au jour le jour, incluant la gestion des horaires et les attributions.	B	
d. Être capable de gérer des réunions, son agenda et celui de l’école.	C	
e. Maîtriser les techniques de communication tant orale qu’écrite en les adaptant aux interlocuteurs.	B	
f. Avoir la capacité de lire et comprendre un texte juridique.	B	
g. Être capable de piloter l’implémentation du numérique dans les dispositifs d’enseignement et de gouvernance dans le cadre du développement de l’environnement numérique de son établissement et de l’enseignement en Communauté française ainsi que de pouvoir utiliser les outils informatiques de base.	B	

### 4° Etre capable d’engager son école dans une dynamique d’amélioration continue

	Niveau de maîtrise	Pondération
a. Avoir une capacité d’observation objective et d’analyse du fonctionnement de son école en vue, le cas échéant, de dégager des pistes d’actions alternatives.	B	5
b. Disposer de compétences pédagogiques et montrer un intérêt pour la recherche en éducation adaptée au niveau d’enseignement concerné.	C	10
c. Stimuler ou soutenir les pratiques innovantes. Questionner et contribuer à l’amélioration des pratiques pédagogiques dans son établissement.	B	
d. Accompagner une culture pédagogique de travail collaboratif d’échanges de bonnes pratiques. Collaborer avec les partenaires extérieurs.	B	

## 5° Compétence transversale obligatoire

	Niveau de maîtrise	Pondération
a. Avoir le capacité d'accompagner le changement.	B	

### Légende des niveaux de maîtrise des compétences attendus à l'entrée en fonction.

1° **Niveau de maîtrise (A)** : aptitude à acquérir la compétence → Avoir des notions théoriques ; avoir une connaissance, une compréhension.

2° **Niveau de maîtrise (B)** : élémentaire → Agir de façon réactive ; agir avec un accompagnement.

3° **Niveau de maîtrise (C)** : intermédiaire → Agir de façon proactive ; agir de façon autonome.

4° **Niveau de maîtrise (D)** : avancé → Ajouter des propositions créatives ; faire preuve d'anticipation.

